



De la Portée d'un Mot Nouveau: l'Audisme Pratiques, Savoirs et Changement Social

9-10 juillet 2019, Paris

Conférence organisée par Sabine Arnaud, Tom Humphries, Carol Padden, avec la collaboration de l'Université de Californie San Diego, la Humboldt Universität, le Centre Alexandre Koyré CNRS, le Collège International de Philosophie

Le terme « audisme » est entré pour la première fois dans un dictionnaire de langue anglaise lors de la cinquième édition du *American Heritage Dictionary*. A l'époque, cette insertion a été source à la fois de satisfaction et de protestations dans la communauté sourde. Satisfaction parce que le mot, utilisé depuis 1977 et plus largement depuis les années 1990 attestait l'émergence des études sourdes ; protestation parce que le mot était défini dans l'édition comme suit : « discrimination ou préjudice contre des personnes basé sur le fait que leur capacité d'entendre est diminuée ou absente. » Une telle définition présentait la surdité comme un manque, justifiant ainsi une construction des personnes sourdes comme inférieures—une construction que le mot visait au contraire à dénoncer. Au lieu de décrire la perspective « audiste », la définition proposée dans le dictionnaire l'illustre, confirmant ainsi la nécessité d'une telle catégorie critique.

Suite à une série de lettres adressées aux éditeurs du dictionnaire et à un débat virulent hébergé en partie sur internet, les éditeurs ont contacté Tom Humphries et John Lee Clark et ensemble ils se mirent d'accord sur l'adoption de deux définitions qui sont disponibles depuis l'édition en ligne de 2014 :

- 1- La croyance que les personnes douées de l'ouïe sont supérieures à celles qui sont sourdes ou malentendantes (« The belief that people with hearing are superior to those who are deaf or hard of hearing »)
- 2- Discrimination ou préjudice à l'encontre des personnes qui sont sourdes ou malentendantes (« Discrimination or prejudice against people who are deaf or hard of hearing. »)

Cet exercice nécessaire à l'écriture de la signification du mot atteste combien la compréhension de l'audisme reste problématique, et combien le contexte de ce terme a changé dans les cinquante années depuis son invention.

Tandis que les dernières décennies sont marquées par la division de l'étude de la surdité à travers différentes disciplines, c'est en développant un dialogue entre chercheurs sourds et entendants traversant les savoirs concernant la surdité aujourd'hui que nous pouvons au mieux stimuler une

réflexion sur l'audisme. Cette conférence vise à offrir une opportunité pour une analyse réflexive, en particulier par les chercheurs sourds et entendants travaillant sur l'histoire des sciences sur les personnes sourdes et sur leur expérience du langage. L'initiative de rassembler ce groupe vient de la conviction que nous sommes maintenant à un moment où le dialogue entre ces différentes approches peut être à la fois cathartique et enrichissant.

Les thèmes souhaités pour les interventions proposées au sujet de l'audisme incluent notamment :

1. *Etudes sourdes et l'émergence d'une « voix » sourde*
2. *Perspectives sur l'implant cochléaire*
3. *Les droits de l'homme et le droit au langage*
4. *Articulations historiques (histoire des écrits de personnes sourdes, histoire de l'handicap, histoire de l'éducation, histoire des technologies)*
5. *Langue des signes et études linguistiques*
6. *Sociologie et psychologie du développement*
7. *Théories et pratiques des technologies d'assistance*
8. *Le bilinguisme comme cadrage*
9. *Comment faire pour que l'audisme devienne une catégorie obsolète ? Qu'est-ce qui serait un marqueur de son obsolescence ?*

Cette conférence sera en LSF, ASL, français et anglais parlé avec des interprètes, pour chacune de ces langues, éventuellement également en langue des signes internationales en fonction du montant définitif de notre budget. Votre interprète est également le bienvenu. Au cas où vous souhaitez venir avec un interprète, merci de nous contacter à l'avance pour que nous puissions prévoir au mieux. Nous demanderons aux participants de transmettre leur intervention aux interprètes une semaine avant la conférence. La conférence aura lieu à l'amphithéâtre François Furet, EHESS, 105 bd Raspail, 75006, à Paris. La conférence sera gratuite pour tous ceux qui souhaitent y assister.

Si vous souhaitez intervenir, merci de nous envoyer un résumé de 200 à 300 mots avant le **28 février** en français ou en anglais. Le comité scientifique est composé de Carol Padden, Tom Humphries, Sabine Arnaud, Peter Hauser, Christian Rathmann, Olivier Schetrit, Soline Vennetier.

Pour toutes questions pratiques, regardez la page en cours de création réservée à notre conférence sur le site <http://koyre.ehess.fr/index.php?2897> la page sera mise à jour régulièrement. Vous pouvez adresser toutes questions subsidiaires à Sabine Arnaud sabine.arnaud@cnrs.fr ou Olivier Schetrit olivier.schetrit@ehess.fr.

L'appel est également diffusé en langue des signes internationale à https://www.youtube.com/results?search_query=audismparis

